

Journée d'étude sous la direction de



Hania KASSOUL, Maîtresse de conférences, Université Côte d'Azur, Chercheuse associée au MAPP - Présidente du Réseau des diplômes en droit et philosophie

Marie-Cécile Lasserre, Maître de conférences HDR, Université Côte d'Azur, Directrice du Master 2 gestion des contentieux privés, Directrice du DU Droit de l'animal et co-directrice Protection de l'enfance

Grégoire LERAY, Directeur CERDP, Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur, Directeur Master 2 Droit de l'environnement

Un peu plus de 150 ans après la loi Grammont, généralement qualifié de première loi de protection de l'animal, le droit de l'animal s'est enrichi d'une nouvelle loi : la loi no 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Le bien-être animal est une préoccupation croissante de notre société à laquelle le droit n'est pas insensible.

Le colloque du CERDP propose d'étudier le droit de l'animal à travers le prisme spécifique des procédures. L'animal n'étant pas sujet de droit, celui-ci est appréhendé différemment en fonction de la procédure en cause. De cette diversité ressort une dualité, l'animal est intégré à certaines procédures (procédures de divorce, civiles d'exécution, etc.) alors que d'autres lui sont dédiées (droit pénal, expérimentation animale, etc.).

Inscription en ligne sur <https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr>

Tarif : 55 euros TTC (présentiel) 27,50 euros TTC (distanciel)

– tarif demi-journée, tarif jeune avocat (prestation de serment moins de trois ans) :

44 euros TTC (présentiel) 22 euros TTC

Participation validée pour 6 heures de formation

Présentiel sous réserve de la situation sanitaire

Centre d'études et de recherche en droit des procédures

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau 412bis

Avenue Doyen Louis TROTABAS, 06050 NICE Cedex 1

Tél. : 04 92 15 71 65 — cerdp@unice.fr

<https://cerdp.univ-cotedazur.fr/>



L'ANIMAL SAISI PAR LES PROCÉDURES

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
AMPHITHÉÂTRE BONNECARRÈRE, VILLA PASSIFLORE
AVENUE DU DOYEN LOUIS TROTABAS
06000 NICE

ORGANISÉ PAR H. KASSOUL, M.-C. LASSEUR, G. LERAY

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

[HTTPS://WWW.AZUR-](https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr)

[COLLOQUE.FR/UNICE/INSCRIPTION/FR](https://www.azur-colloque.fr/UNICE/inscription/fr)

FORMATION VALIDÉE AU TITRE DE 6 HEURES

L'ANIMAL SAISI PAR LES PROCÉDURES

Vendredi 28 janvier 2022

9h00. Ouverture

Xavier LATOUR, *Doyen de la faculté de droit et de sciences politiques de Nice, Professeur de droit public, Université Côte d'Azur*
Grégoire LERAY, *Directeur du CERDP, Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur*

MATINÉE.

sous la Présidence de S. MACCAGNAN et G. LERAY

Statut de l'animal et procédures

9h15.

Grégoire LERAY, *Directeur du CERDP, Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur*

L'animal au cœur du procès sous l'Ancien régime

9h35.

Stéphanie Maccagnan, *Professeure d'Histoire du droit, ERMES, Université Côte d'Azur*

Échanges.

➤ L'ANIMAL INTEGRÉ AUX PROCÉDURES

L'animal dans la procédure de divorce

10h00.

Marie-Cécile LASERRE, *Maître de conférences HDR, Université Côte d'Azur*
Mario PIRROTTA, *ATER, Docteur en droit privé, Université Côte d'Azur*

Pause

10h30.

L'animal et les voies d'exécution

10h50.

Rudy LAHER, *Professeur de droit privé, OMII, Université Limoges*
Sylvian Dorol, *Huissier de justice, Venezia et associés, Neuilly-sur-Seine*

Procédures collectives et animal

11h20.

Benjamin FERRARI, *Maître de conférences en droit privé, Université Polytechnique Hauts-de-France*

Échanges.

Déjeuner libre.

APRÈS-MIDI

Sous la Présidence de H. MELHEM et P. THIEFFRY

L'animal et la procédure : un sujet sensible.

14h00.

Hicham MELHEM, *Vice-président du tribunal judiciaire de Nice*

Aspect de droit européen

14h20.

Patrick THIEFFRY, *avocat, Professeur associé Université Paris Panthéon-Sorbonne*

Échanges.

➤ LES PROCÉDURES DÉDIÉES À L'ANIMAL

Le droit pénal au service de l'animal

14h40.

Fabienne GHELFY, *Maître de conférences, Université Côte d'Azur*

William Hoenig, *avocat, Maître de conférences associé Université Côte d'Azur*

L'expérimentation animale, questions de procédures administratives

15h10.

Pauline TÜRK, *Professeur de droit public, Université Côte d'Azur*

Pause

15h30.

La réparation de l'atteinte à l'animal devant les juridictions civiles

15h50.

Hania KASSOUL, *Maîtresse de conférences, Université Côte d'Azur*

Thibault GOUJON-BETHAN, *Professeur de droit privé, Université Jean Moulin Lyon III*

L'affaiblissement de l'intérêt personnel nécessaire à intenter une action protectrice des animaux en droit belge.

16h20.

Johan VANDEVOORDE, *Professeur, Université d'Anvers*

Échanges.

Propos conclusifs

17h00.

Jean-Pierre MARGUENAUD, *Professeur émérite, Université Montpellier*